LCL Compensation Carbone Actions Euro - P

REPORTING

Communication Publicitaire

31/10/2026

ACTIONS ■ Article 8 ■ Label ISR

CARACTERISTIQUES *(Source : Groupe Amundi)*

Date création : **09/12/2021**
Forme juridique : **FCP de droit français**
Directive : **UCITS IV**
Classification AMF : **Actions pays zone Euro**
Indice Reference : **100% MSCI EMU**
Eligible au PEA : **Oui**
Devise : **EUR**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Code ISIN : **FR0014005BV7**
Code Bloomberg : **LCLCAEP FP**
Durée minimum de placement recommandé : **5 ans**

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES *(Source : Groupe Amundi)*

Valeur Liquidative (VL) : **138,57 (EUR)**
Actif géré : **265,92 (millions EUR)**
Derniers coupons versés : **-**

ACTEURS *(Source : Groupe Amundi)*

Société de gestion : **CPR ASSET MANAGEMENT**
Dépositaire / Valorisateur :
CACEIS Bank / CACEIS Fund Administration France

MODALITES DE FONCTIONNEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

Fréquence de valorisation : **Quotidienne**
Heure limite d'ordre : **12:00**
VL d'exécution : **J**
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
J+1 / J+1
Minimum 1ère souscription : **1 millième part(s)/action(s)**
Minimum souscription suivante :
1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,93%
Commission de surperformance : **Oui**

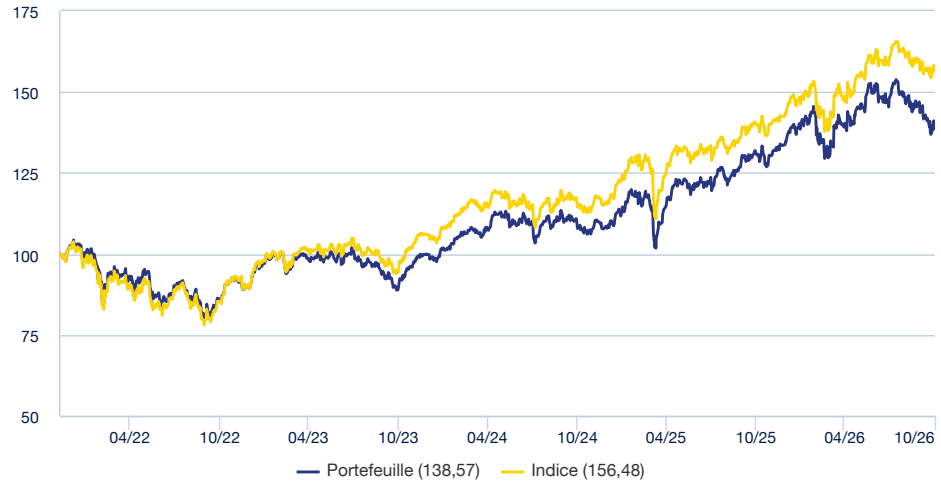
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

L'objectif d'investissement consiste à surperformer les marchés de la zone euro sur le long terme (au moins 5 ans) en investissant dans des actions de sociétés de la zone euro s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique, tout en intégrant les critères Environnementaux, Sociaux et de gouvernance (E, S et G soit collectivement ESG) au processus d'investissement

ANALYSE DE LA PERFORMANCE *(Source : Fund Admin)*

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 *(Source : Fund Admin)*



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE *(Source : Fund Admin)* [1]

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	31/12/2025	30/09/2026	31/07/2026	31/10/2025	31/10/2023	-	09/12/2021
Portefeuille	3,01%	-4,91%	-6,65%	5,99%	15,54%	-	6,89%
Indice	9,06%	-1,58%	-2,57%	11,96%	18,06%	-	9,58%
Ecart	-6,05%	-3,33%	-4,08%	-5,97%	-2,52%	-	-2,69%

[1] Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE *(Source : Fund Admin)* [2]

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	24,05%	8,58%	11,99%	-12,44%	-
Indice	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%	-
Ecart	0,35%	-0,91%	-6,79%	0,03%	-

[2] Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE *(Source : Fund Admin)* *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	13,59%	12,42%	-	14,21%
Volatilité de l'indice	12,30%	11,98%	-	14,44%
Ratio d'information	-1,59	-0,76	-	-0,88
Tracking Error ex-post du portefeuille	3,28%	2,82%	-	2,89%

* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

LCL Compensation Carbone Actions Euro - P

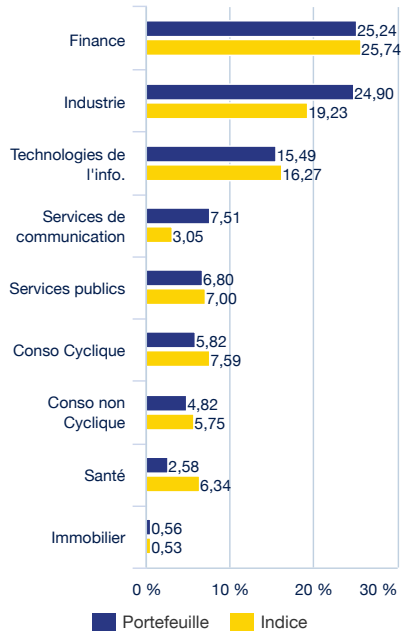
ACTIONS ■

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

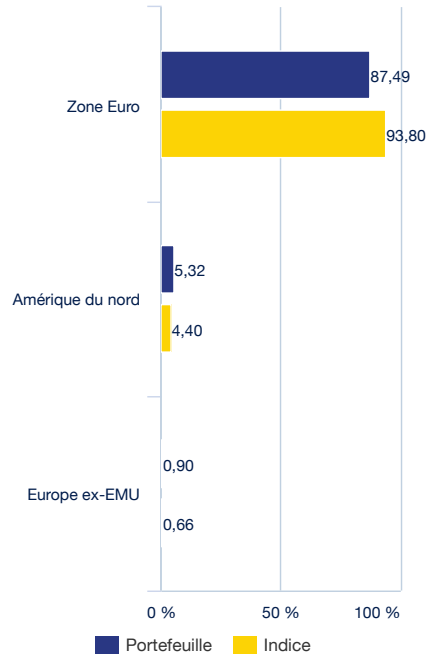
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE *(Source : Groupe Amundi)*

REPARTITION SECTORIELLE
*(Source : Groupe Amundi) **

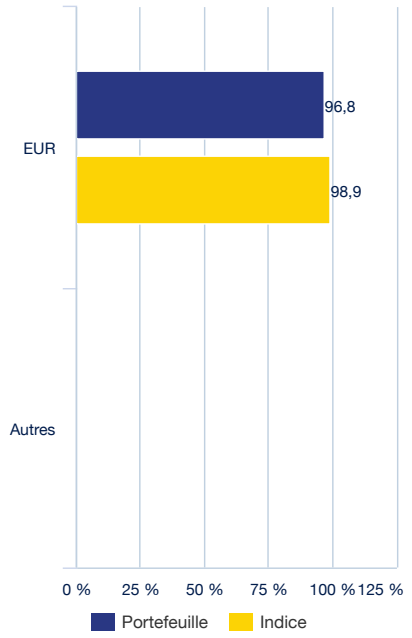


* En pourcentage de l'actif

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
(Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION PAR DEVISE
*(Source : Groupe Amundi) ***



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE
(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	147,72	130,66
% Moyenne + Petite capitalisation	23,27	25,80
% Grande capitalisation	76,73	74,20
PER annuel anticipé	13,77	14,07
Prix sur actif net	2,33	2,42
Prix sur cashflow	10,83	10,99
Taux de rendement (en %)	3,00	3,02
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	16,04	11,63
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	9,13	7,43

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	**43**
Liquidités en % de l'actif	**2,35%**

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE
*(Source : Groupe Amundi) **

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	9,02%	0,07%
BANCO SANTANDER SA MADRID	Finance	5,46%	3,16%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	4,33%	2,25%
SIEMENS AG-REG	Industrie	4,05%	1,02%
IBERDROLA SA	Services publics	3,91%	1,81%
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	3,87%	2,26%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Services de communication	3,61%	2,28%
KBC GROUP NV	Finance	3,49%	3,08%
INTESA SANPAOLO	Finance	3,49%	2,20%
PUBLICIS GROUPE SA	Services de communication	2,94%	2,59%

* Hors OPC

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

COMMENTAIRE DE GESTION

Les premiers effets concrets d'El Nino se confirment : l'Etat du Maharashtra diminue de 10% la livraison d'eau potable aux ménages, après la mousson la plus faible depuis 10 ans, (-12,6% vs la normale) et a demandé aux autorités locales, dont celle de Mumbaï, de réduire la consommation d'eau de façon significative. Les usines devront notamment recycler et/ou réutiliser près de 30% de l'eau qui leur sera livré. Au sein de notre portefeuille, Veolia est exposé à la région : le groupe opère les usines de traitement d'eau de Bhandup & Panjrapur à Mumbaï, qui fournissent 60% des besoins en eau potable de la mégalopole (qui compte 22 à 26M d'habitants). Ces deux usines ont une capacité respective de 2bn l/j et 910M l/j, soit l'équivalent de 1.000 piscines olympiques tous les jours.

Le mois d'octobre 2026 a été marqué par une nouvelle flambée des prix de l'énergie, lié aux tensions dans le détroit d'Ormuz et plus globalement dans la péninsule arabique. L'inflation n'a pas été en reste, alors que les indicateurs d'activité sont resté bien orienté, essentiellement tirés aux Etats-Unis par l'investissement des entreprises et la consommation des plus riches. Les banques centrales ont laissé leurs taux directeurs inchangés, permettant aux taux longs de se détendre en fin de mois, même si cette détente s'est aussi faite en réaction aux inquiétudes sur la rentabilité des investissements liés à l'intelligence artificielle, et à la nette correction des secteurs qui y sont liés.

Le MSCI EMU abandonne près de 1.6%, pénalisé avant tout par les valeurs financières, dont Banco Santander (-17%) qui souffre du résultat inattendu des élections brésiliennes, mais aussi par les valeurs technologiques liées à l'intelligence artificielle et aux semi-conducteurs (ASML -11%, Nebius -33%).

Dans cet environnement, CPR Invest Climate Action Euro abandonne plus de 4.8%, du fait de son exposition à la fois aux valeurs bancaires toujours peu chère en absolu vu le rétablissement de leur rentabilité et aux valeurs industrielles liées à l'électrification de l'économie.

Nous avons en début de mois arbitré une partie de notre exposition à ASML vers Infineon, les valeurs de semi-conducteurs ayant été pénalisée beaucoup plus fortement que le reste de la cote. En fin de mois, nous avons pris des bénéfices sur Publicis, pour revenir sur Schneider après la nette correction du titre liée à son offre sur PTC.

Ce mois d'octobre aura été particulièrement difficile en termes de performance, mais marque à notre sens le point d'orgue de la conjonction de la défiance sur la transition et de la hausse des valeurs liées aux énergies fossiles. Si la thématique climat est ponctuellement mise de côté par les investisseurs, la réalité de la nécessité de s'adapter à un monde qui change devrait progressivement s'imposer.

La planète n'a pas nécessairement beaucoup d'occasions de se réjouir des événements politiques qui animent le monde. L'élection surprise de Lula au Brésil aura eu des conséquences financières peu flatteuses, entre correction très nette de la bourse brésilienne et dépréciation forte du real. On peut néanmoins espérer que l'Amazonie s'en sorte mieux : le retour de l'objectif de « déforestation zéro », le renforcement des contrôle et le rétablissement du Fonds Amazonie devraient réduire significativement la pression sur la zone et la perte de biodiversité. Le pays ne devrait pas plus mal s'en porter, d'autant qu'un pouvoir législatif à majorité libéral et conservatrice devrait limiter l'augmentation des déficits.

Label ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (https://www.lelabelisr.fr/).

Classification SFDR*

Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'Annexe précontractuelle disponible sur le site internet Amundi France Particuliers, la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et la Déclaration du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment**.

** Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.*

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

LCL Compensation Carbone Actions Euro - P

ACTIONS ■

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



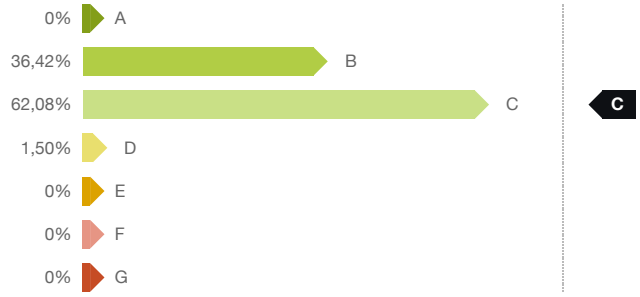
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG

100% MSCI EMU NR Close

Répartition du portefeuille par notation ESG[1]



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,27	0,92
S Score	1,20	0,92
G Score	0,97	0,67
Score ESG moyen	1,38	1,04
Note ESG moyenne	C	C

Couverture de l'analyse ESG[1] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	43
% du portefeuille noté ESG[2]	100%

Label ISR

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate : **31/08/2026**

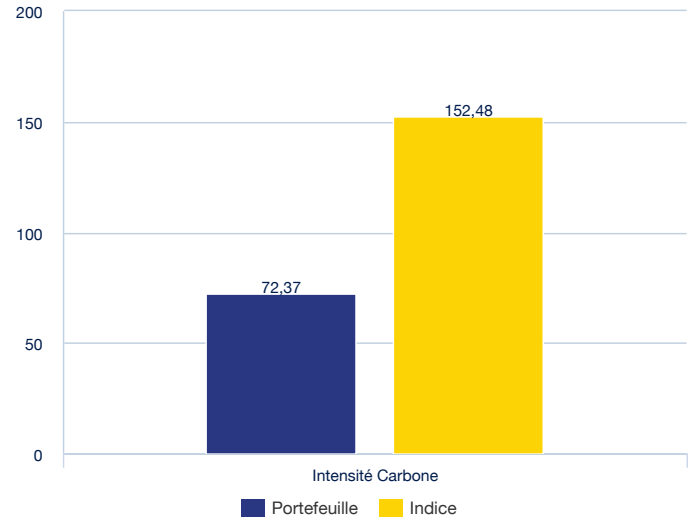
Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

[1] Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

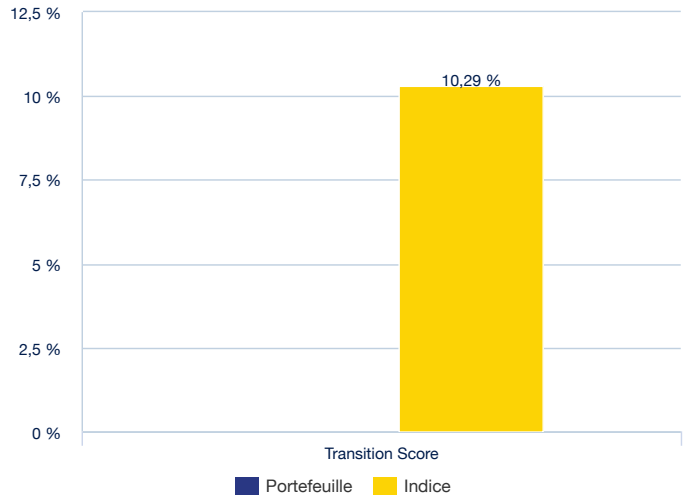
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenues
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	99,98%	99,82%

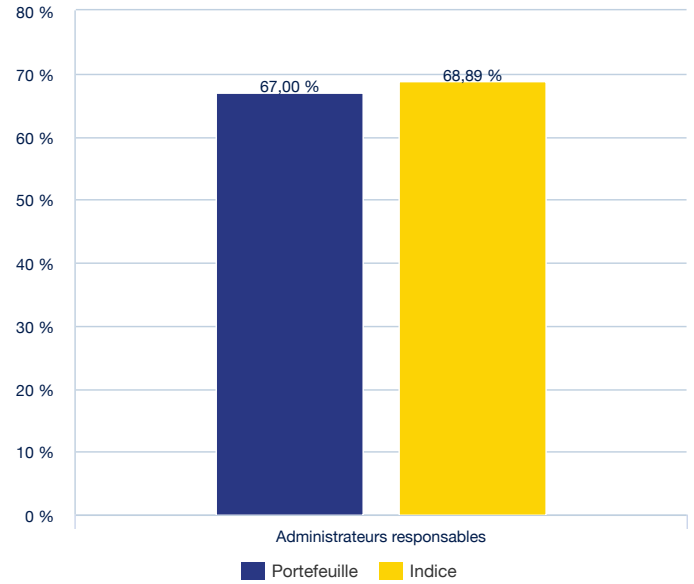
ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)



Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

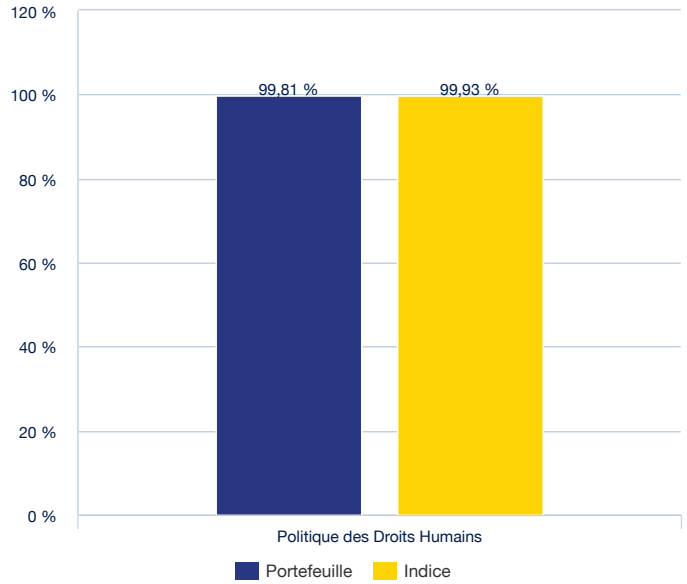
Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	100%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	98,14%	99,92%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	98,14%	99,92%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :
Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.